

Montréal, le 3 février 2011

Par courrier électronique

À : Tous les intervenants

Objet : Demande pour le dégroupement du prix de transport dans les tarifs, pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, pour l'approbation du plan d'approvisionnement 2010 et pour la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2010
Dossier de la Régie : R-3692-2009 Phase 3

La Régie a pris connaissance de la lettre du 2 février dernier de Gazifère demandant le report de l'examen du texte du Tarif et des Conditions de service à la Phase 1 de son dossier tarifaire 2012 et, conséquemment, la fermeture du dossier R-3692-2009.

Tout intervenant qui souhaiterait commenter cette demande de Gazifère devra le faire **d'ici 12h le 9 février 2011**. Gazifère pourra, le cas échéant, déposer une réponse à ces commentaires **au plus tard à 12h le 10 février 2011**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. M^e Louise Tremblay
Procureur de Gazifère Inc.